



LE DÉPARTEMENT

Procès verbal
Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
(CDCA)
Mardi 26 mars 2024

Séance présidée par Mme Françoise LEGRAIEN – Présidente du CDCA

Membres présents ou représentés :

Conseil Départemental du Var	Présidente	Françoise	LEGRAIEN
Fondation COS Alexandre GLASBERG	Membre titulaire	Giancarlo	BAILLET pouvoir à M.MULLER
Union Départementale Force Ouvrière du Var	Membre titulaire	Frédéric	BASTY
Fédération Nationale de la Mutualité Française	Membre titulaire	Christophe	BEAUVILLAIN
NEXEM	Membre titulaire	Olivier	BLONDEAU
AVENS	Membre titulaire	Christian	BODIN
UGECA PACA	Membre titulaire	Michel	BOLLA
AUTISME SOLIDARITE	Membre titulaire	Dominique	BRAVAIS
Union Départementale UNSA du Var	Membre titulaire	Stéphanie	BURAC TARGE
Association Varoise pour l'Intégration par l'Emploi	Membre titulaire	Sophie	CHANUDET
PHAR83	Membre titulaire	Antoine	CHICHOUX
FDSEA section des anciens Exploitants du Var	Membre titulaire	Bernard	COCHET
Union Départementale UNSA du Var	Membre suppléant	Géraldine	COMPAIN
Loisirs et solidarité des retraités	Membre titulaire	Alain	CONSTANS
Loisirs et solidarité des retraités	Membre titulaire	Alain	CONSTANS
fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées	Membre titulaire	Gwendoline	COULET SIFFREDI pouvoir à Mme COMPAIN
Familles rurales - Fédération départementale du Var	Membre titulaire	Servanne	DECHAUX
Union Départementale CFTC du Var	Membre titulaire	Frédéric	DERRE
ISATIS	Membre titulaire	Pierre-Claude	DIODORO
Fédération Syndicale Unitaire Section départementale du Var	Membre titulaire	Michel	FORTUNA

Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs	Membre titulaire	Laurent	GACHON
Union Départementale Force Ouvrière du Var	Membre titulaire	Chantal	GAUGAIN pouvoir à M.MANCHON
Délégation du Var de l'association des paralysés de France	Membre titulaire	Sarah	HADDIOUI
Union Départementale CFDT du Var	Membre titulaire	Jean François	KERHOAS pouvoir à Mme MOSCATI
Alzheimer Aidants Var	Membre suppléant	Julia	LAJARRIGE
Agence Régionale de Santé PACA	Membre titulaire	Nicolas	LAMPIRE
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Var	Membre titulaire	Gilles	MANCHON
Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur	Membre titulaire	Edwige	MARINO
Union Départementale UNSA du Var	Membre titulaire	Christiane	MARTEL
Association pour l'intégration, le développement, l'éducation et la recherche sur l'autisme dans le Var	Membre titulaire	Marie-Aude	MATHIEU
Union Départementale des Associations Familiales du Var	Membre titulaire	Annie	MATHIVET pouvoir à Mme VRIOTTE
Union Nationale des Retraités et pensionnés CFTC	Membre titulaire	Roger Marie	MEBROUK
Mutualité Sociale Agricole Provence Azur	Membre titulaire	Claude	MICHEAU
ADEPEP 83	Membre suppléant	Claudine	MORRONI
Union Territoriale des Retraités CFDT du Var	Membre titulaire	Maryse	MOSCATI
UMANE	Membre suppléant	Alexandre	MULLER
CODES DU VAR	Membre titulaire	Laurence	PALLIER pouvoir à M.ROIG
Association pour les Adultes et jeunes handicapés du Var	Membre titulaire	Jean-Marc	PEDRONA
Union Départementale CFDT du Var	Membre titulaire	Lucette	PIGAGLIO
Conseil Départemental du Var	Membre titulaire	Marie Laure	PONCHON

Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités du Var	Membre titulaire	Arnaud	POULY
Groupement Technique des directeurs d'instituts médico-éducatifs du var	Membre titulaire	Ludovic	POURRIER
URIOPSS PACA CORSE	Membre titulaire	Monique	POZZI
Union Départementale CFE-CGC du Var	Membre titulaire	Céline	QUINSAC pouvoir à Mme BURAC TARGE
Club des Six	Membre titulaire	Anthony	RABAUD
Club des Six	Membre titulaire	Anthony	RABAUD
Union Départementale CFE-CGC du Var	Membre titulaire	Nicolas	ROCCA pouvoir à Mme MARTEL
CREAI PACA CORSE	Membre titulaire	Henry	ROIG
AVATH	Membre titulaire	Agnès	ROUSSEAU
Fédération Générale des Retraités de la Fonction publique Section départementale du Var	Membre suppléant	Maurice	ROUX
Conseil Départemental du Var	Membre titulaire	Francis	ROUX
Agence Nationale de l'Habitat	Membre titulaire	Marc	SOTTER
TRISOMIE 21 VAR	Membre titulaire	Nadine	THOUARD
Comité Départemental des Sports adaptés du Var	Membre titulaire	Isabelle	VINCENTZ
Fédération Nationale de la Mutualité Française	Membre titulaire	Dominique	VIOT
AGIR ABCD	Membre titulaire	Maryse	VRIOTTE
Fédération Française des Services à la Personne et de proximité	Membre titulaire	Jean-Baptiste	ZWANK

Personnes invitées :

M.GASTOU (Directeur de l'autonomie)

M.FERRACCI (Chargé de mission – direction de l'autonomie).

Ouverture de la séance :

Après vérification du quorum, Mme Françoise LEGRAIEN, Présidente du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie ouvre la séance à 14h30, remercie les membres et présente l'ordre du jour :

- 1 / présentation de l'arrêté de composition et approbation des membres au titre du 4ème collège
- 2 / élections des vice-président(e)s des formations spécialisées personnes âgées et personnes handicapées
- 3 / représentations au sein des commissions extérieures

M.ROIG demande la parole. En tant que précédent Vice-Président de la formation spécialisée personnes handicapées, il adresse ses remerciements à Madame la Présidente et à la direction de l'autonomie pour l'attention et le soutien apportés aux initiatives des formations spécialisées du CDCA.

Mme MOSCATI souhaite faire une déclaration liminaire (cf déclaration annexée).

1 / Présentation de l'arrêté de composition et approbation des membres au titre du 4ème collège :

M.GASTOU présente la structure de l'arrêté de composition du CDCA :

Le CDCA est constitué d'une formation plénière réunissant les deux formations spécialisées : personnes âgées et personnes handicapées (arrêté du Président du conseil départemental). La formation plénière est présidée par délégation du Président du Conseil départemental par Mme Françoise LEGRAIEN, Présidente de la Commission autonomie et handicap.

Chaque formation spécialisée comprend plusieurs collèges :

- 1er collège : Représentants des usagers
- 2ème collège : Représentants des institutions
- 3ème collège : Représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées ou des personnes handicapées
- 4ème collège : Représentants des personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et œuvrant en faveur des personnes handicapées

Les membres suivants du 4ème collège ont été désignés sur arrêté conjoint du Préfet et du Président du Département :

- Ugecam PACA-Corse :Michel BOLLA
- Fondation COS Alexandre GLASBERG :Giancarlo BAILLET
- Comité départemental d'éducation à la santé du Var :Laurence PALLIER
- Association Loisir et Solidarité des Retraités de Toulon et du Var : Alain CONSTANS
- Association Le Club des Six :Anthony RABAUD

Conformément à la réglementation, Mme LEGRAIEN soumet au vote l'approbation des membres du 4ème collège.

Résultat du vote à main levée : favorable à l'unanimité.

2 / Elections des vice-président(e)s des formations spécialisées personnes âgées et personnes handicapées

M.FERRACCI présente les modalités de vote issues du règlement intérieur :

- Si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, les candidats sont directement élus.
- Chaque membre vote pour les deux vice-présidents
Formation PA/Formation PH
(au plus 1 bulletin par enveloppe + 1 choix de candidat par ligne)
- Vote à bulletin secret
- Des candidats participent au dépouillement
- Les candidats sont classés par nombre de voix obtenues

Mme LEGRAIEN invite les candidats à se présenter aux autres membres. Les candidats suivants se présentent :

- Mme MARTEL (cf document annexé)
- M FORTUNA (cf document annexé)
- Mme LAJARRIGE en tant que suppléante présente la candidature de Mme PERRAUD :
" Mme PERRAUD n'a pu être présente aujourd'hui car elle préside le DAC Var Ouest qui se réunit également ce jour. Elle propose sa candidature pour faire part de son expertise approfondie sur les besoins du couple aidant-aidé et des personnes âgées au-delà des problématiques liées à Alzheimer."
- Mme MATHIEU : " Je fais partie du CDCA depuis peu de temps mais j'ai participé à plusieurs réunions, je représente Aidera Var , association de familles, d'enfants et d'adultes avec troubles du spectre de l'autisme. Notre association a toujours souhaité faire une place aux personnes en situation de handicap au sein de la société. Nous avons plusieurs dispositifs y compris dans les zones rurales. C'est important aussi de partager cette vision de situations différentes. Je suis également Présidente du pôle ressources handicap PARIH 83. L'inclusion est une valeur importante du CDCA et j'aimerais bien poursuivre cet engagement , que l'on peut considérer comme militant, et continuer à mettre ma pierre à l'édifice au sein du CDCA pour contribuer aux politiques publiques. C'est avec grand plaisir que je travaillerais avec vous tous. Merci"
- M PEDRONA : " Je faisais partie du CDCA , ainsi que dans d'autres commissions dans le Var : commissions d'accessibilité et d'actions sociales dans diverses villes. Je connais bien le système pour tout handicap, je tenais à le préciser."
-

Mme LEGRAIEN invite les membres à voter à l'isoloir lorsqu'ils sont appelés. Après le vote et le dépouillement, Mme LEGRAIEN énonce les résultats :

Vice-président(e) de la formation spécialisée personnes âgées:

- Mme Christiane MARTEL (UNSA retraités) : 38 voix
- M.Michel FORTUNA (FSU Var) : 14 voix
- Mme Brigitte PERRAUD (Alzheimer aidants Var) : 10 voix
- 1 vote blanc

Mme Christiane MARTEL (UNSA retraités) est élue vice-présidente de la formation spécialisée personnes âgées.

Vice-président(e) de la formation spécialisée personnes handicapées :

- Mme Maire-Aude MATHIEU (Aidera Var) : 34 voix
 - M.Jean Marc Pedrona : 26 voix
- 3 votes blancs

Mme Maire-Aude MATHIEU (Aidera Var) est élue vice-présidente de la formation spécialisée personnes handicapées.

3 / Représentations au sein des commissions extérieures

M FERRACCI présente les modalités de vote :

- Si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, les candidats sont directement élus.
- Chaque membre vote pour pour l'ensemble des représentations à des instances extérieures. (au plus 1 bulletin par enveloppe + 1 choix de candidat par ligne)
- Vote à bulletin secret
- Des candidats participent au dépouillement
- Les candidats sont classés par nombre de voix obtenues : titulaire(s) puis suppléant(s)

Les représentants proposés par le CDCA ne seront membres de ces commissions qu'après avoir été désignés par un arrêté spécifique à chaque commission.

Mme LEGRAIEN propose aux membres de voter depuis leur place afin de gagner du temps. Cette proposition est approuvée par les membres.

Après le vote et le dépouillement, Mme LEGRAIEN énonce les résultats :

Conseil territorial de santé : 1 à 4 titulaires représentants PA ou PH , 1 à 4 suppléants

Titulaires :

- 1 M.Henry ROIG (CREAM) - 19 voix
- 2 Mme Maryse MOSCATI (CFDT retraités) : 15 voix
- 3 Mme Brigitte PERRAUD (Alzheimer aidants Var) : 8 voix
- 4 Mme Sarah HADDIOUI (APF France handicap) : 6 voix

Suppléants :

- 5 Mme Thérèse FORLI (UMANE) (5 voix)
- 6 M.Jean Marc PEDRONA (APAJH) - 4 voix

Commissions d'information et de sélection d'appel à projets social ou médico-social :

- **commission exclusive département : 1 titulaire PA et 1 titulaire PH**
- **commission conjointe ARS-Département : 3 titulaires PA, 3 titulaires PH**

Représentant personnes âgées:

- 1 Mme Brigitte PERRAUD (Alzheimer aidants Var) - 54 voix

Représentants personnes handicapées:4

- 1 Mme Marie-Aude MATHIEU (Aidera Var) 20 voix et M.Henry ROIG (CREAM) - 20 voix
- 2 M.Jean Marc PEDRONA (APAJH) - 19 voix

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées :1 titulaire et 3 suppléants.

Compte tenu d'un nombre égal de voix, Mme MARINO (Conseil régional) se désiste en tant que titulaire au profit de Mme HADDIOUI (APF France Handicap)

Titulaire :

1 Mme Sarah HADDIOUI (APF France Handicap) - 19 voix

Suppléants :

2 Mme Edwige MARINO (Conseil régional) - 19 voix

3 M.Jean Marc PEDRONA (APAJH) - 10 voix

4 M.Alain CONSTANS (LSR) - 9 voix

Commission départementale d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel : 1 à 2 titulaire(s)

Titulaire :

1 M.MEBROUK Roger-Marie (CFTC) : 48 voix

Conférence régionale de la santé et de l'autonomie : (Au niveau de l'ensemble des CDCA de la région : 4 titulaires PA et 4 titulaires PH , 2 suppléants par titulaire)

Compte tenu d'un nombre égal de voix, Mme LAJARRIGE suppléante de Mme PERRAUD (Alzheimer aidants Var) indique que celle-ci se désiste au profit de Mme COULET - SIFFREDI (FNADEPA).

Représentants personnes âgées :

1 Mme Gwendoline COULET SIFFREDI (FNADEPA) : 26 voix

2 Mme Brigitte PERRAUD (Alzheimer aidants Var) : 26 voix

3 Mme VRIOTTE (Agir ABCD) : 5 voix.

Représentants personnes handicapées :

1 M.Jean Marc PEDRONA (APAJH) - 49 voix

Comité départemental de suivi de l'école inclusive : (1 représentant pour chaque collège)

Représentants personnes handicapées - 1er collège

1 Mme Nathalie PETRI (ADPEP 83) : 40 voix

M.Jean Marc PEDRONA (APAJH) a obtenu 14 voix.

Représentants personnes handicapées - 3ème collège:

1 M Ludovic POURRIER (GTD) : 40 voix

Mme LEGRAIEN remercie les membres pour leur participation active.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est clôturée à 17H30.

Françoise LEGRAIEN
Conseillère Départementale du Var
Présidente du CDCA



Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie du Var session plénière du 26 mars 2024 Déclaration liminaire

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Nous tenons aujourd'hui la première réunion de la troisième mandature de ce CDCA.

La désignation des membres de cette instance a été formellement publiée le 29 janvier dernier, soit près de 6 mois après un premier appel à candidature et 3 mois après un rappel de la direction de l'autonomie ;

Que doit-on en penser ?

Nous n'osons croire que les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, qui constituent plus de 35 % de la population varoise et près de la moitié du budget du département, ne suscitent pas ou peu d'intérêt !

Nous n'osons croire que le CDCA soit considéré comme une charge supplémentaire de travail, plutôt qu'une instance de dialogue, d'information, de diagnostic et de propositions !

Beaucoup de temps a été perdu, à un point tel que la convention tripartite département-État- CNSA sur l'habitat inclusif a été publiée fin février sans avoir fait l'objet d'une saisine pour avis de notre Conseil !

N'aurait-il pas fallu, comme d'autres CDCA de la région l'ont fait, maintenir le CDCA en fonction jusqu'à nomination des nouveaux membres ? Les mandatés CFDT vous demandent, madame la présidente, de bien vouloir examiner et inscrire cette possibilité dans le règlement intérieur du CDCA.

Parlons maintenant des travaux à venir pour notre instance ;

A la CFDT nous avons pris toute notre part aux réflexions et propositions des 8 groupes thématiques ; ils doivent être poursuivis et aboutir à leur concrétisation : habitat inclusif, bientraitance et droits fondamentaux, refonte des services d'aide à domicile, insertion scolaire et professionnelle des personnes en situation de handicap, information, personnes handicapées vieillissantes, etc.

Le CDCA doit en outre se saisir notamment des dossiers suivants :

- la déclinaison départementale du schéma régional de santé,
- le bilan et le projet de schéma départemental de l'autonomie,
- l'application départementale du programme régional d'insertion des travailleurs handicapés,
- la réforme du financement des services à domicile et des EHPAD,
- les projets d'investissement pour moderniser les ESMS du département, etc.

Le projet de loi « bien vieillir » arrive en fin de parcours législatif ; A ce jour nous ne connaissons pas encore précisément son contenu mais nous savons qu'une expérimentation du service public départemental de l'autonomie est en cours, en vue d'une mise en service en 2025. Nos voisins maralpins se sont portés candidats et nous souhaitons être informés de leurs travaux, pourquoi pas lors d'un CDCA commun ?

Pour la CFDT, le CDCA doit fonctionner de manière à ce que les besoins des personnes âgées et handicapées ainsi que les moyens pour les satisfaire soient pris en compte, tout comme les préconisations des représentants des usagers.

Enfin et surtout, nous demandons à ce que le CDCA soit un véritable lieu de dialogue et d'informations partagées en toute transparence, de diagnostic et de propositions dans des délais corrects.

Ceci serait la traduction du respect de la collectivité envers les populations que nous représentons.

Vous pouvez compter sur la détermination des mandatés CFDT.

Nous souhaitons bon travail à toutes et tous durant cette mandature.

Je vous remercie.



CDCA 26 mars 2024

Candidature de Christiane MARTEL (UNSA) à la Vice-Présidence de la formation PA

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CDCA

Je suis à nouveau candidate au poste de vice-présidente chargée de la formation PA du CDCA.

J'ai toujours la volonté d'animer cette formation, d'impulser des réflexions collectives sur les problèmes de société et les difficultés que rencontrent les retraités et des personnes âgées, en puisant au sein du CDCA et au-delà les nombreuses « pépites », en favorisant les échanges, en faisant des propositions pour améliorer l'existant.

C'est autour de ces objectifs qu'ont été menés les travaux de la formation PA, certains conduits avec la formation PH. Les groupes thématiques ont permis d'aborder bon nombre de sujets, avec les membres du CDCA mais pas que... et ont débouché sur des propositions. Présentées au CDCA, elles ont été retenues, pour la plupart.

C'est cette méthode de travail que je compte poursuivre, avec vous, durant ces 3 prochaines années. Si vous m'accordez votre confiance bien sûr.

J'entends aussi informer régulièrement les membres de la formation PA et je serai votre relais si vous souhaitez partager des informations.

Je souhaite solliciter encore le Département et l'ARS pour présenter une prestation, un service, une innovation et ainsi favoriser l'information des membres de la formation PA.

Et je serai à l'écoute de vos propositions.

D'autres tâches d'importance nous attendent :

- Le schéma autonomie du Département arrive à son terme et notre formation souhaite être force de proposition.
- Le plan régional de santé doit se décliner dans le Var et le Directeur adjoint de l'ARS s'est engagé à consulter le CDCA.
- Le vieillissement de la population va impacter fortement notre département. Les métiers d'aide, d'accompagnement et de santé sont déjà fortement en tension et la situation va s'aggraver, avec les conséquences que l'on sait sur les PA, les PH et les aidants. Il nous faudra aussi traiter ce dossier.
- Et l'actualité, avec les problèmes de maltraitance.

Je m'engage à mener les travaux en coopération avec la formation PH : pour aborder les problèmes d'autonomie sous l'angle PA et PH, et contribuer ensemble à bâtir une société toujours plus inclusive.

Merci de votre confiance.

Christiane MARTEL (26 mars 2024)

CDCA du mardi 26 mars 2024
Intervention Michel Fortuna candidature vice-présidence

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les membres du CDCA,

Quelques mots pour expliciter le sens de cette candidature faite au nom du groupe des 9 des retraité·es du Var : CFE-CGC, CFTC, CGT, FGR-FP, FO, FSU et LSR.

Nos organisations manifestaient ce matin Place de la Liberté pour la défense du Pouvoir d'Achat des retraités, mais également pour l'amélioration de l'accès aux soins.

Je siège au CDCA du Var depuis son installation en octobre 2017, et ce CDCA est le 11^{ème} auquel je participe. J'y siège au titre des « représentants désignés parmi les autres organisations syndicales siégeant au HCFEA (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age) dans la formation spécialisée du champ de l'âge, au titre des organisations choisies par le Président du Conseil Départemental en fonction de leur activité dans le département. »
Je représente la Fédération Syndicale Unitaire au CDCA.

Je me permets de rappeler que nos rapports avec le département n'ont pas toujours été simples. Il suffit de se reporter aux différentes interventions que nous avons faites toutes ces années au nom du groupe des 9 retraité·es.

Pour autant, nous avons participé à toutes les réunions du CDCA et des différentes commissions et nous avons toujours essayé d'y apporter des contributions constructives dans l'intérêt des retraité·es que nous représentons.

Je tiens à souligner que la nomination du nouveau Président du Conseil Départemental en octobre 2022, et de la nouvelle Présidente du CDCA ont contribué à améliorer cette situation.

Le 3 mai 2023, nous avons été reçus par le Vice-Président Monsieur ALBERTINI et le 28 juin 2023 nous avons également été reçus par Madame LEGRAIEN, Présidente du CDCA.

Nous avons pu exprimer nos préoccupations à la fois sur le fonctionnement du CDCA et sur les problématiques départementales et nationales en vue d'améliorer la situations des personnes concernées. Nous soulignons la qualité de nos échanges.

Dès la création des CDCA nous avons été nombreux à faire le constat qu'il s'agissait d'une structure complexe. Certains l'ont qualifié d'usine à gaz...

Cependant notre objectif reste de faire en sorte que le CDCA puisse traiter du mieux possible les questions de sa compétence et améliorer les réponses faites aux usagers.

Deux sujets ont marqué l'actualité dans les EHPAD et impacté notre propre activité.

1/ L'épisode du COVID avec les conséquences que l'on sait.

2/ Le livre de Victor CASTANET (Les Fossoyeurs) qui a mis en lumière les pratiques du grand groupe privé ORPEA et leurs conséquences sur les résidents, mais aussi sur les soignants, dont le dévouement et le professionnalisme est souvent loué.

Précisons qu'ORPEA n'est pas le seul groupe à avoir été épinglé pour ces pratiques.

Aujourd'hui, la loi relative au Bien vieillir, loi toujours promise mais toujours reculée, a été examinée par le Sénat : constatons que le texte a été amputé de deux articles fixant des contraintes financières et exigeant plus de transparence...

- ☒ L'un obligeait les EHPAD lucratifs à réserver jusqu'à 10% de leurs bénéfices à améliorer la qualité de prise en charge des résidents.

Rappelons que notre département compte une proportion d'établissements privés lucratifs bien supérieure à la moyenne nationale.

- ☒ L'autre contraignait les EHPAD à communiquer leur ratio salariés / résidents.

Rappelons aussi que nous revendiquons un ratio de 1 personnel pour 1 résident.

Ceci n'existe nulle part, mais le Danemark s'en approche.

La ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités n'a pas exprimé son intention de rétablir ces contraintes lors de la prochaine commission paritaire.

Elle ne s'est pas non plus exprimée sur le futur projet de loi Grand Age.

Le but des CDCA est de faciliter la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les personnes et leurs proches, avec les représentants institutionnels locaux et avec les professionnels du secteur de l'âge et du handicap.

Malgré les difficultés, faisons en sorte d'avancer ensemble pour améliorer la situation et les réponses apportées aux usagers.